

<i>L'UNPI demande</i>	<i>d'accord</i>	<i>pas d'accord</i>	<i>mon avis</i>
<p><b>1) Établir la confiance et l'égalité des relations locatives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Maintenir le dépôt de garantie qui responsabilise le locataire sur l'état du logement restitué en fin de bail.</li> <li>➤ Généraliser la négociation de grilles de vétusté et de travaux entre les partenaires représentants des locataires et des propriétaires à l'exemple de celles qui existent dans le parc locatif public pour faciliter la restitution du dépôt de garantie.</li> <li>➤ Rendre immédiatement exécutoires les jugements d'expulsion prononcés. Renforcer les sanctions à l'égard de l'Etat en cas d'inexécution des décisions de justice.</li> <li>➤ Supprimer la trêve hivernale pour les personnes de mauvaise foi.</li> <li>➤ Créer un secteur de liberté contractuelle (hors loi de 89) en matière de baux de courte durée d'habitation et pour les meublés.</li> <li>➤ Accélérer la suppression de la loi de 1948.</li> <li>➤ Faire en sorte que le juge de l'exécution devienne juge en premier et dernier ressort.</li> </ul>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p>	<p>La réduire ou la moduler</p>
<p><b>2) Rendre à l'investissement immobilier sa capacité de rentabilité nette compétitive</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Remplacer les subventions par des prêts à taux zéro ou par des crédits d'impôts pour les sorties de logements vacants, insalubres ou indécents.</li> <li>➤ Limiter l'augmentation maximale des impôts liés au foncier à la variation de l'indice de référence des loyers (IRL).</li> <li>➤ Créer un statut d'entrepreneur-bailleur pour bénéficier d'un traitement fiscal d'entreprise de droit commun (déductibilité de charges, amortissements, ISF etc).</li> <li>➤ Concentrer les aides de l'Etat sur les secteurs où la crise immobilière est la plus aigue.</li> </ul>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>		
<p><b>3) Clarifier et simplifier les responsabilités entre les différents échelons de la politique du logement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Répartir la responsabilité politique du logement décentralisé sur seulement deux niveaux, la région et l'intercommunalité.</li> <li>➤ Rendre obligatoire, systématique et équilibrée (comparativement aux représentants de l'Habitat public et des locataires) la représentation des propriétaires privés dans les instances qui traitent de l'habitat et de son environnement.</li> </ul>	<p>X</p>		<p>A clarifier</p>

